132280 - Le hadith évoquant le souffle du 15e jour du Ramadan qui coïncide avec un vendredi

question

Je m'interroge sur l'authenticité d'un hadith que j'ai lu. Selon le hadith, le Prophète (Bénédiction et salut sur lui) a dit: Quand le 15e jour du mois de Ramadan coïncide avec un vendredi, un souffle terrifiant réveille le dormeur, plonge l'éveillé dans la panique et fait sortir les femmes de leurs dernier refuge. Ce jour-là, on constatera beaucoup de tremblement de terre. J'espère recevoir votre réponse, s'il plaît à Allah.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce hadith est contesté et inexact. Il ne repose sur aucune chaîne acceptable. Il ne s'atteste dans aucune parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). La réalité (historique) le dément et l'exclut. Le vendredi a coïncidé de nombreuses fois dans le passé avec le 15

e jour du Ramadan. C'est pourquoi les ulémas ont jugé que le hadith est une invention mensongère.

Al-Aquili (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Ce hadith n'a aucun fondement sûr et n'est reçu par aucune voie confirmée. Extrait de adh-dhouafaa (3/52).

Ibn al-Djawzi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit dans un chapitre spécial intitulé:

chapitre sur l'apparition de singes (divins) dans les mois:

ce hadith est faussement attribué au Messager (Bénédiction et salut soient sur lui)» Extrait de al-mawdhouaat (3/191).

L'érudit Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) l'a mentionné dans al-Manar al-mounif, p. 98 à propos des hadiths inauthentiques relatifs à des dates du futur. Il écrit: C'est comme ce hadith: le Ramadan sera marqué par une secousse qui réveillera le dormeur , ferra s'asseoir celui qui est debout et précipitera la sortie des femmes libres de leur lieux de repos. Shawwal sera marqué par un fracas. Dhoul Qaada verra les tributs s'éloigner les unes des autres, et Dhoul Hidjdja verra couler du sang. Il en est de même de ce hadith: «On entendra une terrible voix quand le 15

e jour du Ramadan coïncidera avec un vendredi, le bruit fauchera soixante-dix milles et rendra autant sourds.»

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit:« hadith apocryphe cité par Nouaym dans 'al-fitan' (qaf 160/1) Abou Abdoullah al-Hakim (4/517-518) et Abou Nouaym dans Akhbaarou Asfahan (2/199) en disant:« Ibn Wahb nous a raconté d'après Mouslima ibn Ali d'après Qatada d'après Ibn al-Moussayyib d'après Abou Hourayra pour l'attribuer hautement ensuite (faire comprendre qu'il vient du Prophète)...

Al-Hakim a écrit :Le contenu du hadith est étrange, Mouslimah étant jugé peu sûr. Adh-Dhahabi écrit: Je dis que c'est un hadith apocryphe et Mouslimah est un homme abandonné. Ce hadith a été reçu à travers d'autres voies citées toutes par as-Souyouti dans al-Laaali (2/387-388) Les unes sont longues, les autres courtes mais elles sont toutes défectueuses. La voie la plus longue véhicule un hadith d'Ibn Massoud.

Cheikh al-Albani cite le hadith sous une autre version: «Il y aura un grand bruit... Ils ont dit:

-Cela se passera-t-ilau début du mois ou à son milieu ou à sa fin?

-Non, à la mi-Ramadan coïncidant avec un vendredi. Ce jour-là une voix venue du cielfauchera soixante-dix milles, réduira autant au silence, rendra autant aveugles et autant encore sourds.

-Lequel d'entre les membres de ta communauté sera-t-il sauf?

-Celui qui restera chez lui, se refugiera dans la prosternation et déclamera le takbiir (Allah akbar).

Une autre voix sera entendue. La première voix est celle de Gabriel, la seconde celle de Satan. Les voix entendues en Ramadan, le tremblement enregistré en Chawwal, les tributs qui s'éloignent les unes des autres, l'attaques dirigée contre les pèlerins en Dhoul Hidjdja.. et au Muharram et que dire de Muharram? A son début, une épreuve sera infligée aux membres de ma communauté et sa fin sera marquée par une joie qui animera ma communauté. En ce temps, une monture permet au croyantpossédant une terre pouvant produire cent milles de se sauver (?).

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Ce hadith apocryphe est cité par at-Tabaranidans al-Mou'djam al-kabiir (18/332/853). Ibn al-Djawzi l'a reçu par sa voie dans al-Mawdhouaat (3/191).Il l'a rapporté par la voie d'Abdul Wahhab ibn adh-Dhahhak d'après Ismail ibn Iyach, d'après al-Awzaai, d'après Abda ibn Abi Loubaaba d'après Fayrouz ad-Daylami qui l'a attribué hautement..Ibn al-Djawzi dit: «Ce hadith n'est pas authentique. Al-Ouqayli a dit: Abdoul Wahhab n'est rien. Ibn Hibban dit de lui: Il vole des hadiths. On ne peut pas se fier de lui. Ad-Daraqoutni dit de lui: Ses hadiths sont contestés. Abda n'a pas vu Fayzrouz, et ce dernier n'a pas vu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui).» Extrait succinct. Voir as-silsilah adh-dhaiifa (n° 6178,6179).

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Il m'est parvenu que des ignorants sont entrain de distribuer une publication contenant un hadith faussement attribué au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Le hadith incriminé est conçu en ces termes:« D'après Ibn Massoud le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit:« A la suite du (terrible) cri du Ramadan, se produira un tremblement en Chawwal puis un désengagement des tributs en Dhoul Qaada puis une effusion de sang en Dhoul Hidjdja .. et en Muharram, que dire de Muharram? Il l'a répété trois fois...«Pire! Pire!. Car on y assistera à des tueriesfavorisée par une grande confusion..

-De quel cri s'agira-t-il, ô Messager d'Allah?

-Il aura lieu à la mi-Ramadan au cours d'une nuit du vendredi. Il réveillera le dormeur, fera s'asseoir celui qui était debout et poussera les femmes libres à sortir de leurs refuges. Cela se passera au cours d'une année marquée par le froid et un grand nombre de tremblements. Si la mi-

Ramadan de cette année là coïncide avec un vendredi, quand vous aurez accompli la prière de l'aube de cette nuit, rentrez chez vous et fermez vos portes et fenêtres et couvrez-vous bien en bouchant vos oreilles. Quand vous aurez senti le cri, tombez prosternés pour Allah et dites: Gloire au Très-Saint! Gloire au Très-Saint! Notre Maître Très-Saint. Celui qui aura agi comme indiqué sera sauvé. Celui qui ne le fera pas périra.

Ce hadith est dénoué de tout fondement. Pire, il est faux et mensonger. Les musulmans ont vu se succéder de nombreuses années au cours desquelles la mi-Ramadan a coïncidé avec un vendredisans que rien de ses mensongesévoquant un cri et ses conséquences ne se soient vérifiés. Ceci permet à celui qui découvre ladite publication de savoir qu'il n'est pas permis de propager son contenu. Bien au contraire, il faut la déchirer ou la détruire et mettre les gens en garde contre sa fausseté.

Il est bien connu que tout musulman doit craindre Allah en tout temps et éviterles interdits d'Allah jusqu'au terme de sa vie, conformément à cette parole adressée au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) par Le Transcendant: Adore ton Maître jusqu'à l'atteinte de la certitude. Par certitude, on entend ici la mort. Le transcendant dit: Ô les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. (Coran,3: 102)

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)dit à Muadh (P.A.a):Crains Allah où que tu puisses être et fais succéder le bon acte au mauvais pour l'effacer et raite les gens conformément aux bonnes mœurs.

Les versets et hadiths qui nous invitent à craindre Allah et rester droitement attachés à la vérité tout en nous méfiant des interdits d'Allah en tout temps, donc en Ramadan comme en dehors de ce mois , sont nombreux et bien connus.

Puisse Allah assister les musulmans à fairece qu'Il agrée et leur inspirer la bonne compréhension de la religion et nousprotéger tous contre les troubles incontrôlables et contre les propagateurs du faux. Allah est le Très-généreux. Puisse Allah saluer et bénir notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.» Extrait de Madjmou fatawa Ibn Baz (26/339-341).

Allah le sait mieux.